

<https://www.pressegauche.org/Michel-Boisvert-1949-2021>



Michel Boisvert (1949-2021)

- Blogues -



Date de mise en ligne : mercredi 10 novembre 2021

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés



J'ai eu la chance et le privilège de côtoyer et de travailler avec Michel Boisvert quand il était membre du Comité exécutif du Syndicat des Professeurs du Cégep du Vieux Montréal (en 1982) et j'ai aussi échangé et travaillé avec lui quand il est devenu Secrétaire général du Cégep. Michel connaissait très bien les diverses procédures qui nous gouvernent. Il avait la réputation d'être "By the book".

Souvenir impérissable...

Au début des années quatre-vingt-dix, les tensions entre l'exécutif du SPCVM et la direction du Collège avaient atteint un sommet vertigineux. Les deux parties se parlaient à peine. Et quand elles échangeaient, nous étions loin des déclarations d'amour. C'est à cette époque que je suis revenu enseigner au Cégep du Vieux Montréal. Je me souviens d'avoir croisé Michel au Restaurant Le Pellerin (c'était durant l'année scolaire 1990-1991). Il était, ce midi-là, assis seul à une table. Je lui ai demandé si je pouvais l'accompagner durant le repas. Étonné par ma proposition, il s'est empressé de l'accepter. Et c'est ainsi que nous avons échangé durant plus d'une heure sur certaines de ses anciennes passions (le syndicalisme) et ses nouvelles fonctions (cadre au Cégep). Nous avons abordé, lors de ce lunch, le grand sujet de discorde de cette époque entre les deux parties. Et j'ai nommé l'épineuse question de la qualité de l'air au Cégep. C'est alors que Michel, en toute transparence et à mon grand étonnement, m'informa de divers alignements de la direction du Collège sur ce sujet qui défrayait la manchette. J'ai pu utiliser à bon escient ces éléments d'information quand, en tant que vice-président du SPCVM en 1994-1995, j'ai pris l'initiative de provoquer une situation en vue de dénouer certains noeuds qui parasitaient les échanges entre la direction du Collège et l'exécutif du SPCVM.

1994, un nouveau gouvernement est élu à Québec. Jean Garon devient ministre de l'Éducation. Le président de la FNEEQ de l'époque, Denis Choinière, nous informe, lors d'une réunion qui se déroulait un vendredi soir dans le sous-sol de l'édifice de la CSN (le 1601 rue de Lorimier), qu'il avait à son agenda une rencontre avec nul autre que le nouveau titulaire du ministère qui est, il faut le reconnaître, notre employeur. Il nous énumère les différents sujets qu'il entendait discuter avec le ministre et nous dit à la fin de son topo : "Si vous souhaitez que j'aborde d'autres sujets avec le nouveau ministre, venez me le dire lors de la pause" (je cite de mémoire).

Je suis allé à la rencontre de Denis Choinière et je lui ai dit : "Ajoute à ton ordre du jour avec le ministre Garon le sujet de la qualité de l'air au CVM, la direction du Collège ne veut pas négocier avec les syndicats concernés (prof's et employé.e.s de soutien) la « déjudiciarisation » du dossier". Je rappelle ici qu'il y avait deux causes en lien avec la qualité de l'air au CVM : l'une devant le Tribunal du travail et l'autre devant la Commission d'appel des Lésions

professionnelles.

Lors de la rencontre entre le président de la FNEEQ, Denis Choinière et le ministre de l'Éducation, Jean Garon, le point "Qualité de l'air du Cégep du Vieux Montréal" a été le dernier point discuté. Au regroupement suivant la rencontre entre le ministre et le président de la FNEEQ, Denis Choinière nous fait un compte-rendu détaillé de cette rencontre « au sommet ». Il termine sa présentation en nous annonçant que le ministre avait accepté de tout mettre en oeuvre pour obliger une négociation entre les parties sur le sujet de la qualité de l'air au CVM qui drainait des sommes astronomiques au niveau juridique. Pour dénouer l'impasse, Denis Choinière avait suggéré au ministre Garon que les parties acceptent de discuter franchement et ouvertement de l'ensemble du litige en présence d'un tiers. Denis Choinière avait même identifié, à la demande du ministre, une personne capable de s'acquitter de cette tâche délicate (il s'agissait d'Yvon Blanchette, un haut fonctionnaire du Conseil du trésor qui connaissait bien la réalité des cégeps).

En février 1995, je reçois une lettre de la sous ministre de l'Éducation m'informant de la nomination d'un "observateur" qui a joué un rôle déterminant et décisif dans le règlement sur la qualité de l'air au CVM. Règlement qui est survenu moins de trois mois plus tard (mai 1995) à la très grande satisfaction des parties et de l'ensemble du personnel syndiqué. Le sujet de la qualité de l'air opposait la direction du CVM et deux syndicats du collège depuis le milieu des années quatre-vingt.

Crédits

C'est donc Denis Choinière qui mérite d'être crédité pour avoir permis le rapprochement entre la direction du Collège et les deux syndicats (prof's et employé.e.s de soutien) et c'est à lui également que revient tout le mérite d'avoir suggéré au ministre le cadre pour la tenue d'une négociation.

S'ajoute bien entendu ce fameux petit dîner entre Michel Boisvert et moi en 1990-1991. Dîner durant lequel Michel m'a donné des informations pour saisir sur des bases solides (et non pas spéculatives) la stratégie de la direction du Collège.

RIP

Il s'agit ici d'un des souvenirs que je vais conserver à tout jamais de Michel Boisvert. Repose en paix maintenant Michel. Mes condoléances à tes proches.

Yvan Perrier

23 octobre 2021